

Soutien à la parentalité (enfants et adolescents ayant un trouble du spectre de l'autisme – TSA)

Le 26 septembre 2026, 3 octobre 2026, 7 novembre 2026, 5 décembre 2026 et le 9 janvier 2027

Horaires : 9h-12h30 (5 demi-journées)

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Développer des compétences et des stratégies éducatives favorisant ou limitant l'apparition de certains comportements de leur enfant
- Permettre aux participants de choisir des objectifs de travail concrets
- Identifier des stratégies éducatives et les expérimenter à domicile
- Guider les participants à réajuster/modifier, si nécessaire, ces stratégies lors des retours en collectif.

PUBLIC :

Proches aidants des personnes avec TSA.

PREREQUIS :

Aucun

CONTEXTE :

Les évolutions de ces dernières décennies en termes de recherches et de connaissances ont permis d'améliorer l'accompagnement des personnes présentant un TSA, et ce dans divers domaines : repérage et accompagnement précoce, mise en place de dispositifs nouveaux favorisant une meilleure coordination et fluidité des parcours, inclusion en milieu ordinaire, diffusion des bonnes pratiques pour garantir les droits des personnes et des familles, actions de formations en direction des professionnels, des personnes et de leurs proches. Sur ce dernier point, il est identifié que le partage de connaissances et le travail de collaboration avec les familles concourent à assurer un accompagnement de qualité aux enfants et adolescents TSA, à favoriser le développement de leurs compétences et à améliorer leur qualité de vie et celles de leurs proches. En ce sens, il est primordial de poursuivre le travail de soutien à la parentalité, engagé dans la précédente stratégie nationale. Au regard de ces éléments, les pouvoirs publics se sont engagés, dans le cadre de la nouvelle Stratégie Nationale Autisme au sein des Troubles du neuro-développement (TND 2023-2027), à poursuivre des actions à destination des proches aidants, notamment via la diffusion d'informations, d'outils, la mise en œuvre d'actions de formation (conformes aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles) et de communication sur les TSA, leur permettant de faire face au quotidien. Le CRA Champagne-Ardenne, dans le cadre des formations qu'il dispense auprès des proches aidants, souhaite proposer à ces derniers une action de soutien à la parentalité inspirée du programme « L'ABC du comportement d'enfants ayant un TSA : des parents en action ! ». Fondée sur la guidance, l'implication et la mise en application directe, cette formation vise à : permettre aux parents de développer des compétences et des stratégies éducatives favorisant ou limitant l'apparition de certains comportements de leur enfant, en leur permettant de choisir des objectifs concrets, d'identifier des stratégies, de les expérimenter à domicile, et d'en échanger en vue de les réajuster. Cette formation alterne les exposés des intervenants et les échanges et les retours avec les familles (grille ABC) afin d'observer (objectiver), réajuster et/ou modifier celles-ci (les guidances) pour une meilleure adaptation auprès de leur enfant.

PROGRAMME :

PROGRAMME

Séquence 1

Programme :

- Présentation des participants et des différentes séquences de formation et échanges sur les attentes. - Connaissances générales sur les TSA
- Présentation du modèle ABC

Objectifs de la séquence :

- Découvrir les principales caractéristiques de la personne TSA
- Se familiariser avec l'approche comportementale



- Lister les renforçateurs adaptés au profil de l'enfant
- S'approprier la grille ABC
- Identifier et nommer le comportement visé à acquérir et travailler à domicile

Séquence 2

Programme :

- Retours sur les premières observations réalisées par les parents à domicile sur la base de la grille ABC.
- Les différentes guidances : présentation et sélection d'une guidance adaptée à l'enfant.
- Réflexions sur la mise en place concrète de la guidance à domicile

Objectifs de la séquence :

- Se familiariser avec les différents types de guidance
- Être en capacité d'observer un comportement dans son contexte - Identifier la guidance la mieux appropriée au profil de l'enfant
- Cibler le ou les renforçateurs à mobiliser pour soutenir la guidance

Séquence 3

Programme :

- Retours sur les expérimentations réalisées par les parents à domicile
- Les comportements défis : augmenter les comportements souhaités, diminuer les comportements inappropriés
- Elaboration d'un plan d'action : ■ Choix d'un objectif à travailler ■ Définition précise des modalités de l'accompagnement du comportement (guidance, renforçateurs...)

Objectifs de la séquence :

- Être en capacité de définir la fonction d'un comportement - Identifier les éléments favorisant la survenue du comportement
- Identifier les éléments renforçant le comportement souhaité
- Utiliser simultanément les différents outils présentés en amont

Séquence 4

Programme :

- Retours sur les expérimentations réalisées par les parents à domicile
- Facteurs d'influence sur le comportement : l'alimentation et le sommeil
- Echanges autour de l'alimentation et du sommeil

Objectifs de la séquence :

- Identifier les facteurs d'influence - Développer des stratégies d'accompagnement de l'enfant à domicile sur des temps quotidiens (sommeil, alimentation)

Séquence 5 (à +1 mois)

Programme :

- Retours sur la mise en œuvre par les parents à domicile
- Echanges autour du réajustement des guidances mises en œuvre

Objectifs de la séquence :

- Remobiliser les connaissances acquises au cours des précédentes séquences
- Valoriser les compétences parentales
- Echanger des réajustements à éventuellement opérer

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques
- Mise en situation directe
- Partage d'expérience
- Présentation d'outils

MODALITES D'EVALUATION :

- Les intervenantes vérifieront régulièrement la pertinence de la formation au regard de la théorisation et de l'appropriation de la démarche, cette évaluation est essentiellement qualitative.
- L'évaluation finale de la formation se déroule sur la base de recueil des impressions de chaque participant à partir d'un questionnaire d'évaluation.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Inscription obligatoire en ligne, via le lien ci-dessous :

<https://catalogue2-creai-grand-est.dendreo.com/>

session de 5 demi-journées

Horaires : 9h-12h30

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue2-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations CRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ accueil@cra-champagne-ardenne.fr

CREAI Grand Est ▪ Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51